



Conseil économique et social

Distr. générale
24 juin 2024
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports par chemin de fer

Comité de révision des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire

Deuxième session

Genève, 2-4 septembre 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session* **

Qui s'ouvrira dans la salle IX du Palais des Nations, à Genève, le lundi 2 septembre 2024 à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Point sur le Protocole ferroviaire de Luxembourg.
4. Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire :
 - a) Application ;
 - b) Propositions d'amendements.
5. Atelier sur le rôle des partenariats public-privé dans le financement des investissements ferroviaires.
6. Atelier sur le recours à des solutions numériques aux fins de l'identification des véhicules ferroviaires (système URVIS).
7. Élaboration, publication et révision de documents d'orientation et d'appui.

* La session se tiendra uniquement en présentiel. Les représentantes et représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/event/1007220>. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent présenter leur badge numérique à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix), ouverte du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 45. En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (+41 22 917 2432) ou par courriel (sc.2@un.org). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse www.unece.org/meetings/practical.html.

** Les représentantes et représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE, à l'adresse <https://unece.org/info/Transport/Rail-Transport/events/390806>.



8. Questions diverses.
9. Date de la prochaine session.
10. Résumé des décisions et lecture du projet de rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de révision des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire (ci-après le « Comité de révision ») sera invité à adopter le projet d'ordre du jour.

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2024/1

2. Élection du Bureau

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a été élu à la présidence du Comité de révision à la première session de celui-ci. Aucun vice-président n'a été élu. Le Comité de révision souhaitera sans doute élire un(e) ou plusieurs vice-président(e)s.

3. Point sur le Protocole ferroviaire de Luxembourg

Le Comité de révision sera informé de la situation concernant le Protocole ferroviaire de Luxembourg et en particulier son entrée en vigueur le 8 mars 2024.

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2024/3

4. Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire

a) Application

Le Comité de révision recevra des informations à jour sur l'utilisation et l'application des Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire (Règles types). Il sera en outre informé de la publication de la révision 1 des Règles types.

Document(s) :

ECE/TRANS/337/Rev.1

b) Propositions d'amendements

Le Comité de révision sera invité à examiner d'éventuelles propositions d'amendements. À ce jour, une proposition de mise à jour des règles transitoires a été soumise (voir le document ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2024/6).

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2024/6

5. Atelier sur le rôle des partenariats public-privé dans le financement des investissements ferroviaires

Les investissements dans le secteur ferroviaire sont de plus en plus nécessaires pour des raisons sociales, économiques et environnementales. L'atelier réunira des experts de l'ensemble du secteur et du monde de la finance et portera sur la manière dont les partenariats public-privé (PPP) peuvent contribuer au financement des investissements ferroviaires dans le cadre du Protocole ferroviaire de Luxembourg et des Règles types.

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2024/4

6. Atelier sur le recours à des solutions numériques aux fins de l'identification des véhicules ferroviaires (système URVIS)

Afin de garantir que l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire et les Règles types connexes demeurent d'actualité, le Comité de révision sera invité, au cours de cet atelier, à débattre de différents moyens de recourir à des solutions numériques, notamment des systèmes électroniques ou des puces, aux fins de l'identification des véhicules ferroviaires (système URVIS).

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2024/5

7. Élaboration, publication et révision de documents d'orientation et d'appui

Le Comité de révision se souviendra que la première version des instructions élaborées parallèlement aux Règles types (ECE/TRANS/NONE/2024/1) a été publiée. Il sera invité à réfléchir aux prochaines étapes liées à la mise à jour éventuelle des instructions ainsi qu'à l'élaboration et à la publication d'autres documents d'orientation et d'appui.

Document(s) :

ECE/TRANS/NONE/2024/1

8. Questions diverses

Aucune proposition n'a encore été formulée au titre de ce point de l'ordre du jour. Les propositions éventuelles sont à communiquer au secrétariat (sc.2@un.org).

9. Date de la prochaine session

La prochaine session du Comité de révision devrait se tenir au Palais des Nations, à Genève, du 3 au 5 septembre 2025.

10. Résumé des décisions et lecture du projet de rapport

Conformément à la pratique établie, le Président lira le projet de rapport de la session en revenant sur les principaux sujets de discussion.

III. Calendrier provisoire

Lundi 2 septembre	10 heures-13 heures	Points 1 à 4
	15 heures-18 heures	Point 5
Mardi 3 septembre	10 heures-13 heures	Point 6
	15 heures-18 heures	Point 6
Mercredi 4 septembre	10 heures-13 heures	Points 7 à 9
	15 heures-18 heures	Point 10
